

Suppôt :

<u>Races Autorisées :</u>	<i>Humain , Demi-elfe , Drow , Tieffelin et Githzerai</i>
<u>Multi-classes possibles :</u>	<i>Aucune</i>
<u>Groupe :</u>	<i>Magicien</i>
<u>Primordiales :</u>	<i>Intelligence et Charisme</i>
<u>Pré-requis :</u>	<i>Intelligence 13</i>
	<i>Charisme 15</i>

Le suppôt, ou démoniste (bien que ce terme ne soit pas tout à fait exact puisque que le suppôt peut jeter son dévolu sur un Baatezu), est un magicien qui a énormément étudié les invocations démoniaques au dépend des autres types de magie. Il a voué son culte à un Baatezu ou à un Tanar'ri particulier (on ne peut rien tirer des ghereleth et les yugoloth se joue rapidement de leurs "fidèles") et celui-ci lui a octroyé des pouvoirs en échange de son extrême loyauté et de "quelques unes" de ses possessions. Tirez à la création du PJ, sur la table des Baatezus ou des Tanar'ris, le fiélon invoqué.

Le suppôt a clairement orienté ses études de magie et n'est donc pas abilité à lancer tout les types de sorts. Ainsi, il ne peut lancer que des sorts appartenant aux écoles d'enchantement, d'invocation, de conjuration et de divination mineure. Par contre, il reçoit gratuitement la compétence **Connaissance des rituels occultes** (Int -2) et peut toujours lire tous les parchemins magiques.

Le suppôt a reçu de son fiélon différents pouvoirs : il peut utilisé le sort **Suggestion** (3x/j), il est entouré en permanence par une aura de Protection contre le bien (comme pour le chevalier noir) et surtout, il peut invoquer son fiélon une fois par semaine (même condition que pour un **Portail**). Cependant, ce dernier pouvoir peut s'avérer à double tranchant, car le fiélon peut très bien refuser, une fois conjuré, d'aider son suppôt. Il peut même tout simplement se moquer de lui, voir l'enfoncer davantage afin de tester sa valeur. Et s'il trouve que son suppot l'invoque trop souvent, il peut se fâcher sérieusement, et quand un fiélon s'énerve... Il s'agit cependant d'un pouvoir gigantesque qui permet au suppot de pouvoir se tirer des pires situations (mais le MD est là pour calmer les ardeurs du PJ...).

La vénération du fiélon a également renforcé les capacités physiques du suppot, celui-ci utilise donc les tables de DV et de TAC0 des roublards, bien qu'il progresse comme un magicien sur les autres.

Cependant, de tels pouvoirs ont un prix, car les faveurs d'un fiélon ne sont jamais gratuites. Le suppôt doit obligatoirement être de l'alignement de son fiélon (loyal mauvais ou chaotique mauvais), il est automatiquement identifié comme un ennemi par la race de fiélon ennemi ("Comment expliques-tu que tu sentes le Baatezu, bige ?"), il doit obéir au fiélon sans discuter et, à chaque conjuration, le fiélon demande une rétribution pour le dérangement, dont le montant et la nature dépend totalement de son humeur et de ses envies (au final, la moitié des biens du suppot devrait y passer, voir plus).

Enfin, à partir du niveau 9, il reçoit la faculté de survivre dans la strate native (la strate, pas le plan) du fiélon. Ainsi, il peut devenir immunisé au froid de la Stygie, mais pas aux autres types de froid.

Le suppot n'attire aucun suivant et progresse en expérience comme un prêtre. Tous les pouvoirs reçus par le suppôt témoignent du fait qu'il se crée un lien très particulier entre lui et le fiélon vénéré, dont personne ne mentionnait jusqu'alors l'existence. Lessages devraient méditer là-dessus un de ces jours...

1d10	Baatezu
1-4	Abishaï (r)
5-7	Amnizu
8	Cornugon
9-10	Diantrefosse

1d10	Tanar'ri
1-2	Balor
3-7	Glabrezu
8-9	Hezrou
10	Nalfeshnie